



Paris, le 26 janvier 2010

## 26 janvier, ARTT :

### **Le Cabinet du ministre bloque les négociations !**

Une semaine seulement après l'ouverture des négociations sur l'ARTT au MEEDDM l'administration tente de nous refaire le coup du cadrage national des DIR à l'échelle du ministère !

L'administration tente le passage en force : le 25 janvier à 20 h 00, le directeur du Cabinet du Ministre d'État signe un courrier "fermant" les négociations à la veille de la seconde réunion.

Après trois heures de réunion, l'administration campe sur ses verrouillages, y compris sur des mesures sans coût (comme le fractionnement de la journée dite de solidarité ou la semaine de quatre jours).

C'est dire si la menace est bien réelle pour les personnels du MEEDDM -et jusque dans les DDI- de se voir imposer des reculs sociaux sans précédents par un Cabinet qui contredit son Ministre.

L'administration joue le pourrissement, le temps que de nouvelles pratiques régressives finissent par prévaloir sur les textes...

Ou le temps que le Premier ministre tranche à sa place, dans les mêmes conditions qu'il déstructure l'État, en s'asseyant sur le droit et sur de nécessaires débats préalables pour imposer un cadre unique au détriment du choix individuel de chaque agent.

L'intersyndicale sera reçue au Cabinet du Ministre le 8 février prochain.

Il est donc plus que jamais indispensable de poursuivre les boycotts remarquablement suivis à tous les niveaux du ministère et d'amplifier dès à présent la nécessaire mobilisation.

Nous devons faire du 8 février une étape forte dans la construction d'une large mobilisation pour envoyer un signe fort au Ministre d'État au moment où il nous recevra.

**C'est pourquoi les quatre organisations représentatives du MEEDDM appellent les personnels à se réunir en assemblées générales le 8 février prochain, et à mener ce jour là des actions de protestation contre ce passage en force qui, à l'évidence, en préfigure d'autres dans nos services.**

**Et préparer alors de plus larges mobilisations si, à l'issue de cette audience, il s'avérait qu'elles s'imposaient.**